Autorisation d'Intervention à proximité des réseaux

Certifiante | Formation continue

Réf. : 26198546F — Mise à jour : 15 octobre 2026

Organisme responsable : **DENIS LE GACQUE FORMATION**

Présentation de la formation

Objectifs

Les compétences requises permettent de préparer et d'exécuter les travaux sur la voie publique ou dans le domaine privé en tenant compte de l'existence de réseaux aériens ou enterrés à proximité, et en prenant les mesures de sécurité nécessaires pour éviter tout dommage à ces réseaux susceptible d'entraîner des coupures des services publics (eau, électricité, gaz, téléphone,...), ou des accidents pouvant toucher le personnel des entreprises de travaux ou les riverains (explosion de gaz, électrisation ou électrocution, ...) ou des pollutions pouvant toucher l'environnement (rejets accidentels de produits pétroliers ou de produits chimiques).

Programme

• L'impact de la réforme de protection à l'endommagement des réseaux sur le chantier, le rôle de l'intervenant, ses responsabilités, ses obligations avant et pendant les travaux.
• La réglementation DT – DICT – Principaux points de repères.
• La réglementation AIPR (Autorisation d'intervention à proximité des réseaux).
• Définitions. • Les différents acteurs de la réforme DT – DICT.
• Les types de réseaux concernés (DT – DICT).
• Les cas de dispense.
• Le fonctionnement du système (DT suivie d'une DICT – DT-DICT conjointes).
• DT suivie d'une DICT.
• DT-DICT conjointes dit « régime simultané ».
• L'exécution des travaux.
• Cas particulier des travaux urgents (ATU).
• Application du guide technique

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée
Aucun prérequis

Liste des certifications

Intervention à proximité des réseaux

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2211583S	Présentiel	Vannes	11/02/2026	31/12/2026

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2211719S	Présentiel	PLUNERET	11/02/2026	31/12/2026

Source : GREF Bretagne #26198546F